

6.00 crédits

Q1 et Q2


Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	La réalisation des stages suppose que l'étudiant suive en même temps le cours de Didactique de l'histoire (LHIST2311) et le séminaire d'intégration des stages (LHIST2313).
Thèmes abordés	Durant ces stages, l'étudiant aura l'occasion de mettre en oeuvre l'ensemble des apprentissages développés dans le cadre des cours LHIST2311 et LHIST2313 .
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : concevoir et mettre en oeuvre une séquence d'apprentissage à destination d'élèves de l'enseignement secondaire.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation n'est pas une accumulation de notes obtenues pour chaque stage ni une moyenne de ceux-ci, mais se fait selon la maîtrise atteinte par le stagiaire au terme de la formation en fonction de six critères qui sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le comportement professionnel • La qualité des préparations • La gestion de classe • La gestion didactique • L'analyse de pratique et la prise de distance réflexive • Le respect des délais imposés au cours des stages <p>Le comportement professionnel est un critère conditionnel, c'est-à-dire qu'un comportement adapté aux situations de stage est une condition sine qua non pour la réussite de l'ensemble des stages. Si ce critère n'est pas satisfait, les autres critères ne sont pas pris en compte et les stages sont déclarés non réussis. Les critères minimaux sont la gestion de classe et la gestion didactique. Ils contribuent à préciser le seuil de réussite minimal du stage. Un.e étudiant.e qui n'aurait pas atteint le seuil de réussite pour la gestion de classe ou pour la gestion didactique n'aura pas réussi ses stages.</p> <p>Les critères de perfectionnement sont la qualité des préparations, l'analyse de pratique et le respect des délais. Un échec dans ces critères ne signifient pas un échec pour l'ensemble des stages.</p> <p>En vertu de l'article 78 du RGEE, l'évaluation du LHIST9303 n'est organisée qu'une seule fois par année académique. Une fois obtenue, la note est alors réputée rattachée à chacune des sessions d'évaluation de l'année académique.</p> <p>Les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite ses sources, l'usage d'une IA doit toujours être signalé. L'utilisation des intelligences artificielles pour les tâches où celles-ci sont explicitement interdites sera considérée comme un cas de tricherie, notamment pour la rédaction des rapports de stage.</p>
Contenu	<p>Les stages comportent 40h d'enseignement et 10h de stages d'observation des pratiques de classe. Lors de chaque stage, l'étudiant sera pris en charge par un maître de stages choisi par le directeur des stages.</p> <p>En vertu de l'article 72 du règlement des examens et des études, le directeur des stages se réserve le droit de demander au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen relatif à cette unité d'enseignement pour un étudiant qui n'aura pas réalisé les 40h de stages actifs et les 10h de stage d'observation.</p>
Autres infos	Dans l'enseignement officiel, l'interdiction du port de signes convictionnels, lorsqu'elle est prévue par le règlement d'ordre intérieur de l'établissement, s'applique également aux étudiant-es stagiaires.
Faculté ou entité en charge:	EHAC

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (histoire)	HIST2A	6		